



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Mod 2.0



DÉPOSÉ AU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NAMUR

le 20-12-2011

Pour le Greffier,
Greffier

Dénomination : **LES FORGES DE NAMUR**

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : Rue de la Poteresse 190

5004 BOUGE

N° d'entreprise : **0430.771.654**

Objet de l'acte : **DEMISSION DE MONSIEUR FERNAND HAMENDE**

Texte : Extrait de l'assemblée générale extraordinaire du 9 décembre 2011

La présente assemblée a pour ordre du jour la démission de Monsieur Fernand HAMENDE
la nomination d'un gérant non statutaire et le transfert du siège social.

L'assemblée générale prends acte (courrier du 2 mai 2011) de la décision de Monsieur Fernand
HAMENDE de mettre fin au mandat de gérant statutaire à dater du 5 octobre 2010.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'assemblée confère au gérant Monsieur Eric HAMENDE tous pouvoirs aux fins d'exécution
de la résolution qui précède.

Après quoi, les associés se sont entendus pour clôturer ladite assemblée générale.

Le 9 décembre 2011

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/01/2012 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant
pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature